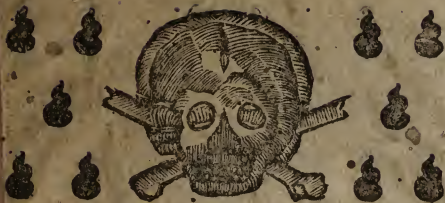


LA MORT DES ARISTOCRATES,

Précédée du détail de leur maladie, & des différentes crises qui les ont conduits au tombeau.

RAPPORT de la Faculté de Médecine, consultée sur la maladie des Aristocrates.

« *NOUS*, &c. *extraordinairement convoqués pour porter remede, s'il est possible, à la maladie très-compliquée qui infeste les Aristocrates, & qui, depuis long-temps, leur a fait perdre toute connoissance, n'avons pu la comparer qu'à une attaque de nerfs : voulant donc employer les* CALMANTS, *comme il est d'usage dans cette douloureuse maladie, & les voyant infructueux, nos Préposés se sont servis des* IRRITANTS *les*

A

» *plus forts, qui n'ont produit aucun effet : Et,*
» *comme ainsi soit que vers la sixieme crise un*
» *malade doit succomber, Nous avons, de notre*
» *certaine science, pleine puissance sur le corps*
» *humain, condamné lesdits malades à terminer*
» *leur carriere sous quinzaine, tous remedes étant*
» *devenus inutiles ; Nous réservant de les envoyer*
» *lestement en l'autre monde, si, contre notre*
» *attente, la force de leur tempérament faisoit*
» *apparoître quelque lueur d'espérance ; & d'ailleurs*
» *étant de toute impossibilité qu'un malade puisse*
» *démentir nos suprêmes décisions.* »

Arrêté en l'Ecole publique de Médecine de la Ville LIBRE*, le 29 juin 1790.*

Signé, *MORITURUS*, Docteur-Régent.

D'après ce Rapport, examinons les différentes attaques qui ont possédé, infesté les Aristocrates, & voyons si elles se rapportent à la sublime décision de la Faculté.

Premiere attaque.

AFFAIRE DE PARIS. — Celle-ci a développé toute la maladie. La plus forte cause de cette crise a été une habitation de longue durée, dans un lieu [1] mal sain, que l'on a détruit pour empêcher qu'elle ne se propage, & qu'elle n'occasionne

[1] La Bastille — On sait que Louis XI, le Neron de la France, la fit reconstruire pour ses menus plaisirs, c'est-à d., pour y faire assassiner les honnêtes gens qui lui déplaisoient.

une peste générale. Le médecin appelé pour porter remede à cette premiere crise, a ordonné les *irritants*, & voyant qu'ils n'opéroient pas, a fait appeller un chirurgien, pour retrancher certaines parties [1] les plus gangrenées; opération qui a rendu au malade un calme momentané, sans toutefois le guérir.

Deuxieme attaque.

AFFAIRE DE BORDEAUX. — Elle a été foible & de peu de durée. M. de Fonfrede, médecin très-expert, appelé sur-le-champ, a ordonné & fait appliquer un remede qui a dissipé les douleurs de la partie [2] souffrante.

Troisieme attaque.

AFFAIRE DE MONTAUBAN. — Assez violente, d'autant plus qu'elle s'est manifestée à la premiere partie du corps [3]. Pour celle-ci, il a fallu faire une petite consultation; les médecins Bordelois, & autres voisins, sont venus, en toute diligence, avec de puissants remedes; mais comme, à leur approche, l'attaque a paru se calmer, ils ont jugé à propos de ne point visiter le malade, & se sont tenus à une certaine distance, jusqu à ce que la crise fût entiérement dissipée.

Quatrieme attaque.

AFFAIRE DE VALENCE. — Fort peu de chose; le chirurgien, d'après l'ordonnance du médecin,

---

[1] Têtes des traîtres abattues lors de la prise de la Bastille, & du complot d'égorger tout Paris.

[2] Le Parlement de Bordeaux.

[3] Le clergé, d'après la protestation des NOIRS.

a fait une petite ſaignée jugulaire [1], & le malade a eu un profond ſommeil.

Cinquieme attaque.

AFFAIRE DE MARSEILLE. — Celle-ci s'eſt manifeſtée par de violents ſymptômes : elle couvoit depuis long-temps ; mais un antidote auſſi sûr que celui qu'on a mis en uſage, a fait que cette criſe a été beaucoup moindre qu'on ne s'y ſeroit attendu ; cependant comme le malade habitoit une maiſon dangereuſe dans une de ſes parties [2], on a cru néceſſaire de la démolir ; les habitants de cette ville ſe reſſouvenant encore du fléau déſaſtreux dont elle a été affligée au commencement de ce ſiecle, quoique tout oppoſé à la maladie préſente. Il a néanmoins fallu faire une ſaignée [3].

Sixieme attaque.

AFFAIRE DE NISMES. — Plus la maladie avance vers ſon terme, & plus les criſes ſont extrêmes : elles ont entiérement exténué le malade ; & comme le bruit ſe répandoit qu'il ſe manifeſtoit un nouveau genre de maladie [4], les médecins de tous les

[1] M. de Voiſins a ſubi l'opération. On a trouvé ſur lui des papiers analogues à la maladie épidémique ; & on a arrêté à la poſte de Valence des conſultations qui venoient des pays étrangers.

[2] Deſtruction de la partie du fort St. Jean qui dominoit ſur la ville.

[3] M. de Beauſſet.

[4] Le bruit a couru, & il eſt très-faux, que les Proteſtants s'armoient contre les Catholiques : il ſeroit plus juſte de dire que c'eſt un des effets peſtilentiels de la proteſtation des 306, & de quelques Mandements incendiaires.

environs ſont accourus volontairement pour en connoître la vraie cauſe, & ont unanimement décidé d'employer la poudre, (non celle d'Aillaud, fort en vogue à Marſeille,) mais celle inventée par un moine : on en a adminiſtré une forte doſe ; mais comme ſes effets ſont capricieux, ils ont opéré ſur le malade comme ſur le médecin.

Voilà ſix attaques [*], & en voilà bien ſuffiſamment pour épuiſer le tempérament le plus robuſte.

Si, par haſard, il en ſurvenoit une ſeptieme, (ce que je ne vous ſouhaite pas,) on feroit alors une conſultation générale, & on ſe verroit forcé de vous adminiſtrer une ſi forte doſe d'émétique, que non-ſeulement elle éteindroit la maladie, mais encore diſſoudroit & pulvériſeroit le corps qui en ſeroit attaqué : (*Væ vobis*, ou *Malheur à vous !*)

Ariſtocrates ! vous avez beau faire, la Faculté vous a condamnés, & il vous faut, bon-gré mal-gré, en paſſer par là.

Bien plus, elle a aſſuré que vous expireriez le

---

[*] Il y a eu d'autres attaques, dont on a découvert & arrêté les progrès, telles que celles des *Mailly* & *Maillebois* : &c. L'épidémie s'eſt auſſi manifeſtée à Baſtia, en Corſe. La criſe d'Avignon eſt une autre affaire, qui regardoit les médecins Italiens : ſe trouvant trop éloignés, & d'ailleurs l'humanité nous faiſant un devoir de ſecourir indiſtinctement tout malade, les médecins François ont offert leurs ſervices ; mais ils ſont arrivés trop tard ; trois à quatre ſuffocations ont mis fin à cette criſe étrangere.

14 Juillet, par toute la France, & que le lendemain on feroit votre enterrement.

Ainſi donc, recommandez-vous à la miſéricorde divine, amendez-vous, repentez vous, il en eſt temps encore; mais hâtez-vous, car après ce terme, on ne croira plus à votre converſion, & l'on pourra vous appliquer ces terribles paroles de l'Ecriture: *Et ce ſcélérat imploroit la miſéricorde du Dieu dont il ne devoit point obtenir de pardon.*

On vous portera l'extrême-onction générale, le 14 juillet à midi préciſes; vous y verrez, (ſi toutefois votre connoiſſance peut revenir pour un moment,) vous verrez, dis-je, au moins dix millions d'aſſiſtants, un cierge d'acier ou de fer à la main, être préſents à cette pieuſe & auguſte cérémonie; même vous plaindre d'avoir cherché volontairement cette maladie mortelle.

14 juillet, à trois heures après-midi.

Dernieres paroles des Ariſtocrates.

O Mort, que ton aiguillon eſt piquant! — CONSTITUTION, tu l'émportes! Ah!.....

Un cri général.

☞ *ILS SONT MORTS!* ☜

!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Il ne s'agit maintenant que de la pompe funebre,

& c'eſt le dernier ſervice que l'on eſt accoutumé de rendre à celui qui ne vous en a nulle obligation.

Suivons, pour la derniere fois, les anciennes formalités d'uſage.

BILLET D'ENTERREMENT.

MESSIEURS, (*)

VOUS êtes joyeuſement priés d'aſſiſter aux Convoi, Service & Enterrement de ci-devant *Noble, très-Noble, infiniment Noble & puiſſante Dame l'*ARISTOCRATIE, *qui, malgré tous ſes efforts, eſt décédée cejourd'hui 14 juillet, à trois heures après-midi, & ſera inhumée le lendemain dans la Paroiſſe de l'Oubli éternel, ſituée par toute la France, & même par tout l'univers.*

Point de *De Profundis*.

Vingt-quatre millions d'hommes, femmes & enfants formeront le cortege. — Un orateur (1) auſſi éloquent que Deſrues étoit ſcélérat, & bien plus ſon collegue, quoique dans un autre genre, prononcera l'oraiſon funebre.

(*) Et ce ſera dorénavant votre ſeul titre, fuſſiez-vous deſcendants de Clovis.

(1) L'abbé Maury.

Il ſera dit quarante-huit mille Meſſes, une par chaque Municipalité, non pour le repos de vos ames, car vous n'en avez jamais eues, mais pour remercier le Ciel du fléau dont il nous a délivré.

AMEN.

P. S. L'Orateur prendra pour texte de l'Oraiſon funebre, ce vers de Racine, dans ſa tragédie de Phedre, *Act. V, Scene derniere*,

Périſſe avec elle ſon nom & ſa mémoire!

Par le ſieur L'H......, Impr.